

Rapport de gestion 2007



Fritz
Gerber
Stiftung
für begabte junge Menschen

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Faire davantage confiance aux jeunes | 3 |
| Rapport d'activité 2007 | 4 |
| Promotion des jeunes talents – une réelle nécessité | 6 |
| Extraits de lettres de remerciement | 8 |
| Exemples de demandes prises en considération 2007 | 9 |
| Statistiques | 10 |
| Comptes annuels 2007 | |
| – Bilan | 11 |
| – Compte d'exploitation | 12 |
| – Tableau des flux de trésorerie | 13 |
| – Tableau des variations du capital 2007 | 14 |
| – Annexe aux comptes annuels | 15 |
| – Rapport de l'organe de révision | 19 |
| Conseil de la fondation | 20 |



Faire davantage confiance aux jeunes

Fritz Gerber

Président d'honneur du Conseil de la fondation

«Faire confiance», voilà qui semble passé de mode. «Motiver», «donner les moyens» ou – pour reprendre le discours de nos responsables politiques – «solliciter» et «encourager» sont davantage en vogue. Pourtant, depuis un peu plus de neuf ans, l'action de notre fondation est essentiellement basée sur la confiance. Nous croyons les jeunes capables de développer leur don, de se fixer des buts ambitieux et de les atteindre. Nous les accompagnons et soutenons leur projet pendant quelque temps. Notre objectif premier n'est pas de promouvoir les grandes carrières, mais d'encourager le talent en toute responsabilité. En 2007, nous avons aidé plus d'une centaine de jeunes à cultiver leur don et à le faire s'épanouir. J'en suis très heureux.

Bien entendu, les jeunes que nous soutenons ne réalisent pas systématiquement la totalité de leurs projets, et les lettres qu'ils nous adressent témoignent de victoires, mais aussi de coups du sort et de défaites. Certains atteignent difficilement leur objectif, d'autres pas du tout. Parfois, des jeunes sportifs prometteurs sont contraints, pour des raisons de santé, de renoncer à leur passion. Ils n'en sortent pas toujours indemnes, leurs parents non plus. En conclure qu'il serait mieux, ou du moins plus simple, de ne pas promouvoir les jeunes talents serait toutefois une erreur.

Personnellement, j'ai plus que jamais la conviction que nous n'encourageons pas suffisamment le talent. Par «nous», j'entends principalement les pouvoirs publics, qui peinent encore à aider de manière appropriée les jeunes particulièrement doués. Mais la société entière pourrait également être plus active. Pour commencer, les adultes devraient faire davantage confiance à la jeunesse! Le «look» des jeunes d'aujourd'hui ne doit pas nous empêcher de croire en eux. Il peut bien entendu sembler curieux qu'un garçon de 14 ans, invité à un entretien dans nos locaux bien chauffés, garde sa casquette et se préoccupe sans cesse de remonter son jean ... Pourtant, cette attitude moderne, que je suis déjà un peu trop vieux pour comprendre malgré mon expérience de grand-père, peut cacher un jeune sportif qui, avec talent et une incroyable

ténacité, travaille à la réalisation de son objectif, quitte à y sacrifier une bonne partie de ses loisirs.

C'est pour moi, comme pour l'ensemble du Conseil de la fondation et du bureau, un privilège de constater, encore et toujours, combien il est important et juste de faire confiance aux jeunes et de croire en leurs capacités. Le soutien financier est bien sûr crucial mais ne suffit pas. Dans bien des cas, le conseil professionnel que notre bureau dispense aux candidats, mais également à leurs parents, est tout aussi primordial. Ainsi se nouent une relation de confiance et une collaboration fortes, très précieuses dans les phases difficiles que traversent ces jeunes.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui rendent possible le travail et la réussite de notre fondation. J'adresse une nouvelle fois mes plus vifs remerciements aux collaborateurs de notre bureau et aux membres du Conseil de la fondation. Nous nous réjouissons à l'idée de fêter prochainement un bel anniversaire: dix années de fondation au service des jeunes talents.



Rapport d'activité 2007

Urs Lauffer

Président du Conseil de la fondation

Depuis 1999, notre fondation a pour objectif – dans un souci d'utilité publique – de soutenir de jeunes talents qui résident en Suisse en leur accordant des aides pour le financement d'une formation, d'un perfectionnement ou d'une formation continue. Nous intervenons là où les subventions publiques s'avèrent insuffisantes ou inexistantes et concentrons notre action de manière individuelle en accordant un soutien financier direct aux jeunes talents concernés. En revanche, les institutions ne bénéficient de notre soutien que dans des cas exceptionnels.

Cette aide s'adresse aux personnes âgées de 10 à 25 ans. Pour être prises en considération, les demandes doivent relever du secteur de l'enseignement (hautes écoles spécialisées incluses), de l'artisanat, de la culture ou du sport. Les demandes émanant de candidats inscrits dans des universités et des EFP ne sont pas retenues.

En 2007, le Conseil de la fondation a reçu 296 candidatures, dont 117 ont été acceptées (contre 109 en 2006), pour un montant global de 1'389'600 francs (contre 1'380'900 en 2006). En outre, 179 demandes ont été rejetées, essentiellement parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux critères requis. En tout, nos versements pour 2007 – sommes validées les années précédentes incluses – se sont élevés à 1'431'600 francs (contre 1'270'700 francs en 2006). Nos aides ont été réparties entre les domaines suivants: arts (41 %), sport (35 %) et autres (24 %, dont talents particuliers).

Depuis le début de notre activité en 1999, nous avons soutenu quelque 870 jeunes talents avec une aide financière globale de 10'200'000 francs. L'aide moyenne par jeune talent s'élève ainsi à 11'700 francs.

Durant l'exercice sous revue, le nombre de candidatures a de nouveau augmenté. Cette évolution reflète une fois encore les difficultés des pouvoirs publics – communes et cantons en particulier – à encourager de manière ciblée les jeunes talents. Les programmes d'économie mis en œuvre ces dernières années ne sont pas restés sans

conséquence, notamment en matière d'aides financières (bourses). La timidité de nombreux cantons à proposer ce type de soutien contraint les intéressés – les jeunes et leurs parents – à rechercher des sources de financement alternatives. Malgré la générosité d'un grand nombre d'institutions privées, cette démarche s'avère souvent très difficile. Il n'est donc pas rare qu'une décision favorable ou défavorable de notre part ait des conséquences déterminantes sur la voie de formation envisagée. Nous nous efforçons – dans la mesure où nos critères sont satisfaits – d'apporter notre soutien de façon rapide et informelle. Pour autant, nos ressources financières limitées ne nous permettent pas de donner suite à toutes les demandes reçues.

La hausse des aides accordées en 2007 s'explique également par l'évolution positive de notre produit financier. Grâce au bon résultat financier que nous avons dégagé dans un environnement difficile et hautement volatil, le capital de notre fondation se maintient à 29,2 millions de francs malgré le niveau record des dividendes. La perte établie à environ 965'000 francs résulte presque entièrement de la nouvelle hausse des réserves estimées sur titres.

Le nombre de demandes émanant de Suisse romande a de nouveau progressé, mais, comme auparavant, la plupart des candidats réside en Suisse alémanique. En 2007, la fondation a encore rejeté tout soutien exclusivement motivé par des critères sociaux. Même si les conditions de vie des candidats sont bien entendu prises en compte, notre premier critère de sélection reste le talent. Nous continuons néanmoins à soutenir les jeunes talents issus de milieux plus aisés par le biais de contributions de reconnaissance.

Comme l'année précédente, le Conseil de la fondation s'est réuni à trois reprises à Bâle et à Bienne. Les séances ont essentiellement porté sur le traitement des dossiers de demandes de soutien ayant fait l'objet d'une étude détaillée du bureau. Ce dernier a rédigé des rapports remis aux membres du Conseil de la fondation trois semaines

avant chaque séance. Le Conseil de la fondation a également traité les affaires statutaires (comptes annuels, rapport annuel, rapport de l'organe de révision, nominations) et procédé à des évaluations régulières de l'efficacité du soutien financier apporté aux jeunes talents. Pour ce faire, il se fonde sur les rapports écrits semestriels transmis par tous les bénéficiaires puis évalués au sein du bureau. Il analyse l'efficacité de notre travail ainsi que la rentabilité des ressources mises en œuvre par la fondation. Au regard de ces informations et en fonction de chaque cas concret, le Conseil de la fondation établit la politique de traitement pour les différentes catégories de requêtes. Enfin, le Conseil de la fondation gère scrupuleusement l'ensemble des questions financières (incluant le contrôle régulier du respect des directives de placement et, le cas échéant, leur redéfinition) et vérifie l'activité du bureau.

Fritz Gerber nomme les membres du Conseil de la fondation pour une période de deux ans. L'équipe actuelle restera en place jusqu'au 31 décembre 2008. Fin 2007, Jakob Kellenberger s'est retiré du Conseil de la fondation après cinq années d'engagement actif. Nous remercions le président du CICR pour sa précieuse contribution au développement de notre fondation et sommes ravis que le CICR reste associé à notre comité de direction en la personne de Christine Beerli. La composition actuelle du Conseil est indiquée en dernière page.

Depuis la création de la fondation, Lauffer & Frischknecht, société de conseil en communication sise à Zurich, est mandatée pour assurer la direction du bureau. Le Conseil de la fondation est présidé par Urs Lauffer depuis le 1^{er} janvier 2005. Stéphanie Ramel est à la tête du bureau et Fritz Frischknecht, licencié en économie, est responsable des finances ainsi que de la comptabilité. Outre le traitement des demandes de soutien, le bureau est également actif dans le domaine du conseil. Il apporte ainsi son assistance par téléphone aux candidats ou aux bénéficiaires et, le cas échéant, les oriente vers d'autres fondations ou possibilités de soutien adaptées. Les indemnités versées au bureau par la fondation – sur la base d'une décision du Conseil de la

fondation – couvrent environ soixante pour cent des charges. Les quarante pour cent restants sont pris en charge par Lauffer & Frischknecht.

Depuis 2005, nous présentons les comptes annuels de notre fondation conformément aux normes GAAP RPC 21. Cette nouvelle présentation, spécialement conçue pour les organisations d'utilité publique, contribue à renforcer la transparence.

Nous distribuons nos dividendes – entre 1 et 1,5 million de francs par an – comme à l'accoutumée, même si cela devrait se traduire, au fil des années, par une réduction de la fortune de la fondation.

En 2008, notre priorité demeure le soutien aux jeunes talents. Je remercie de tout cœur celles et ceux qui nous aident à mener à bien cette noble tâche.



Promotion des jeunes talents – une réelle nécessité

Prof. Dr. Bruno Gehrig

Président du conseil d'administration de Swiss Life

Il arrive parfois que des cadres dirigeants me questionnent sur mon engagement au sein de la fondation Fritz Gerber. Il n'est pas rare que ma contribution au travail du Conseil de la fondation soit avant tout perçue comme un exercice imposé, beaucoup d'acteurs économiques importants s'engageant dans notre pays en faveur de causes sociales ou culturelles. De temps en temps, certains me demandent même, plus ou moins poliment, si j'ai vraiment le temps d'assister aux réunions du Conseil de la fondation ...

Deux ans après le début de mon engagement, ma réponse est claire: non, cela n'a rien d'un exercice imposé. Mes nombreuses années d'expérience dans le secteur privé, à la Banque nationale et dans l'enseignement m'ont conforté dans l'idée que la promotion des jeunes talents en Suisse était, plus qu'un besoin, une absolue nécessité. Il est vrai que le Conseil de la fondation Fritz Gerber réunit en son sein d'éminentes personnalités. Mais toutes s'organisent de sorte à pouvoir assister aux réunions après avoir étudié en profondeur les dossiers de candidature, souvent très fournis. Le Conseil de la fondation se réunit au complet trois fois par an, presque sans exception. C'est l'occasion pour nous de discuter des candidatures soigneusement sélectionnées par le bureau et d'aborder d'autres questions de fond. Pourquoi tant de communes et de cantons négligent-ils à ce point la promotion des jeunes gens talentueux? Pourquoi les subventions publiques ont-elles si fortement diminué dans ce domaine? Pourquoi les parents qui encouragent si admirablement leurs enfants doivent-ils surmonter autant d'obstacles? Qu'advient-il du nombre grandissant de jeunes talentueux dont les parents ne peuvent favoriser l'épanouissement? Est-il possible pour des institutions privées telles que la nôtre de combler le déficit énorme généré par le désengagement des communes et des cantons?

A mon sens, promouvoir le talent ne consiste pas uniquement à aider certains jeunes à saisir les chances qui se présentent à eux et à trouver la voie qui leur convient. Notre pays et notre société doivent également promouvoir le talent afin de rester

compétitifs dans un contexte de mondialisation accrue. L'éducation est la principale matière première de Suisse. Cela n'a jamais été aussi vrai! Que ce soit dans le domaine économique, culturel ou sportif, ceux qui réussissent sont toujours ceux qui ont su investir dans le talent au bon moment et qui ont fait preuve de ténacité. L'impressionnante réussite économique de nombreux pays asiatiques, par exemple, s'explique par la présence d'un gisement presque inépuisable de spécialistes parfaitement formés. Chacun d'entre eux s'efforce, avec une détermination exemplaire, de tirer le meilleur parti de ses prédispositions et de son éducation. Je pense également aux sportifs africains et aux musiciens virtuoses d'Europe de l'Est qui, après avoir bénéficié de mesures de promotion ciblées dans leur pays d'origine, font carrière à l'Ouest. Ces jeunes, de milieux souvent peu favorisés, savent que leur talent est leur seule chance de réussir dans la vie.

Chez nous – du moins est-ce ainsi que je le ressens – les choses sont quelque peu différentes. Nous comptons sur un système d'éducation et de formation très fiable pour permettre à nos jeunes de s'affirmer dans un contexte international. Nous avons par ailleurs tendance à penser qu'un niveau de formation moyen constitue une base acceptable. Ce faisant, nous ne voyons pas que ceux qui ne font pas d'efforts dans le domaine de l'éducation et de la promotion des talents sont vite doublés et distancés. Pouvons-nous vraiment nous permettre cela à l'heure actuelle?

L'approche absolument différente adoptée par la fondation Fritz Gerber et d'autres institutions privées me séduit pleinement. L'aspect financier joue un rôle essentiel, et quelques fonds suffisent parfois à encourager les jeunes talents à développer leurs aptitudes. Bien souvent, il s'agit juste de pouvoir proposer – quoi de plus logique – des séjours à l'étranger plus ou moins longs, d'autant qu'un bain linguistique peut donner un coup de pouce décisif à une carrière. En outre, les jeunes qui, avec le soutien de notre fondation, peuvent sortir des frontières de notre petit pays pour aller se mesurer à d'autres talents de leur âge constatent très rapidement qu'ils n'ont absolument

pas à rougir de leurs facilités, bien au contraire! Les multiples témoignages adressés à notre bureau ainsi qu'aux membres du Conseil de la fondation le prouvent tout à fait. Je concède bien volontiers que de tels messages sont pour nous tous une source de motivation particulière et nous incitent à assumer sérieusement notre engagement au sein de la fondation.

Fritz et Renate Gerber ont créé la fondation non seulement parce qu'ils étaient parfaitement conscients des problèmes du système de formation suisse, mais aussi parce qu'ils voulaient témoigner de leur gratitude ... de leur gratitude à l'égard d'une vie professionnelle et privée bien remplie. Leur geste m'émeut. C'est une vertu que de ne pas se contenter de profiter du fruit de son travail et de vouloir donner quelque chose à la société – et dans le cas présent aux jeunes particulièrement doués. En ce sens, cette fondation est un exemple. À une époque où les plus hauts dirigeants de nos entreprises semblent détachés et loin des réalités, de telles initiatives peuvent resserrer les liens entre les milieux économiques et notre société civile. Ainsi, l'investissement au service des jeunes qui, de par leur talent, peuvent conquérir le monde, ou du moins la Suisse, est tout simplement une responsabilité morale – et en aucun cas un exercice imposé.

Extraits de lettres de remerciement



«(...) La saison 2006 / 2007 s'est bien terminée. Nous avons repris l'entraînement dès le mois d'août dernier. 2008 ne sera pas une année comme les autres. Depuis cet été, je m'entraîne sept heures par jour avec ma partenaire pour atteindre l'objectif suprême: la qualification pour les jeux olympiques de Pékin. (...) Quand mon activité sportive me laisse un peu de répit, je fais du secrétariat pour gagner un peu d'argent. En ce moment, nous travaillons d'arrache-pied à notre nouvelle chorégraphie. Il faut sans cesse répéter, s'entraîner, adapter et faire attention à ce que tous les éléments soient parfaitement en place. (...) A la veille des qualifications pour les JO (en avril), les championnats d'Europe de mars prendront des airs de répétition générale. Conformément aux impératifs émis par Swiss Olympic, nous devons nous classer parmi les douze meilleurs de notre catégorie pour être sélectionnées. La barre est haut placée, mais c'est jouable. (...) Merci de tout cœur pour votre précieux soutien. (...)»

Magdalena Brunner, natation synchronisée · décembre 2007

«(...) Voilà un an déjà que notre fils Fabiano est scolarisé à la LMS de Lucerne. Chaque jour il effectue seul un long trajet en car et en train pour se rendre à l'école. (...) Fabiano est heureux de fréquenter cet établissement. La LMS lui a même manqué pendant les vacances d'été! C'est plutôt bon signe. (...) Notre fils a désormais retrouvé toute sa gaîté. Il lit beaucoup et fait preuve d'une grande curiosité. Son désir le plus cher reste d'entrer à la NASA et d'être le premier homme à poser un pied sur la planète Mars. (...) Votre généreux soutien permet à notre famille de supporter les coûts élevés de cette scolarité. Aujourd'hui, nous sommes soulagés d'avoir enfin trouvé une solution qui convienne à notre enfant (...)»

Parents de Fabiano Bühlmann, jeune surdoué · septembre 2007

«(...) Ma deuxième année de formation de danse au Conservatoire de Paris a été validée début juillet. Les examens de fin d'année sont toujours un mauvais moment à passer pour avoir la chance de poursuivre ses études le semestre suivant. (...) Mes nombreux efforts ont toutefois porté leurs fruits. Le jury m'a même accordé la mention très bien, ce qui me comble de joie. (...) Je remercie la fondation de tout mon cœur pour son soutien financier sans lequel je n'en serais certainement pas là aujourd'hui. (...)»

Gianna Grünig, formation de danseuse · juillet 2007

«(...) La fondation Fritz Gerber m'a accordé une bourse pour suivre des études aux Etats-Unis. Aujourd'hui, le temps est venu de quitter le Berklee College of Music. J'ai en effet obtenu mon Bachelor of Music au mois de mai et reçu mon diplôme il y a quelques jours. La fête de fin d'études a été un moment fort. (...) Aujourd'hui je suis fier de ma mention «cum laude». (...) J'ai décidé de poursuivre mes études aux Etats-Unis. (...) Mon master en poche, je pourrai donner des cours à l'université. (...) De nombreuses portes m'ont été ouvertes ici et j'ai bénéficié d'opportunités que je n'aurais certainement jamais eues en Suisse. Je tiens donc à vous remercier chaleureusement de m'avoir apporté votre soutien et accordé votre confiance. C'est en effet grâce à vous que mon rêve a pu se réaliser. Tout le monde n'a pas cette chance. Moi je l'ai eue et j'ai pu en profiter. (...)»

Stephan Gehrig, formation de batteur · juillet 2007

Exemples de demandes prises en considération 2007

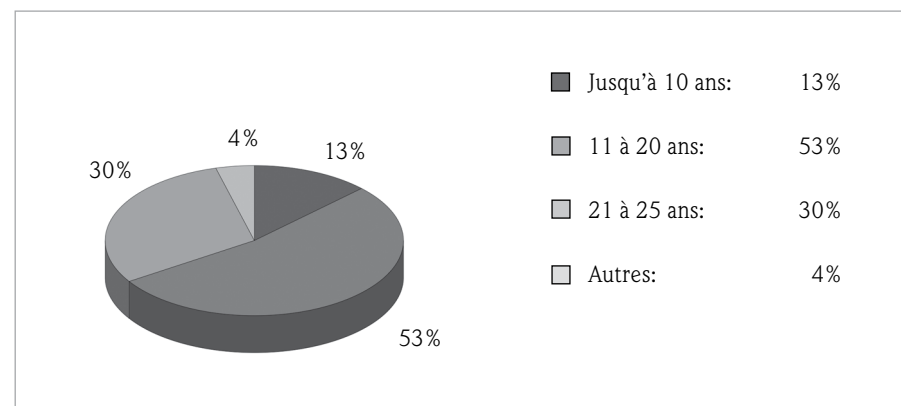
- Contribution à des frais de préparation (entraînement et compétition) en vue d'une participation aux jeux olympiques de Pékin (voile)
- Participation financière à une formation de comédien à la Freiburger Schauspielschule
- Financement partiel d'études au conservatoire de musique d'Oslo (violon)
- Contribution financière à l'achat d'une nouvelle harpe
- Contribution à des frais de scolarité à la Sportschule de Meraker (ski de fond)
- Participation aux frais d'une formation de styliste à l'Ecole Supérieure des Arts et Techniques de la Mode (ESMOD) de Berlin
- Financement partiel d'études à la Haute école de musique de Lucerne (guitare)
- Contribution à des frais de scolarité (bourse) à la Sportmittelschule d'Engelberg (ski)
- Participation financière à des études de musique, ainsi qu'à la préparation des épreuves visant à obtenir le diplôme de soliste de la Musikhochschule Zürich-Winterthur (accordéon)
- Contribution à des frais de scolarité à l'école de hockey sur glace SISEC au Canada
- Financement partiel de frais d'entraînement et de compétition de plongeon
- Contribution financière à des frais de scolarité à l'école Talenta de Zurich (jeunes surdoués)
- Financement partiel d'une scolarité au sein de la Tanz-Theater-Schule de Zurich
- Octroi d'une bourse pour des études de musique (guitare) à l'Académie des arts de Berlin
- Participation financière au cours de maître à l'Académie de Musique de Chambre de Blonay
- Financement partiel d'études (arts et design) à la Haute école des arts de Berne

Statistiques

(relatives aux 117 demandes traitées par le Conseil de la fondation en 2007)

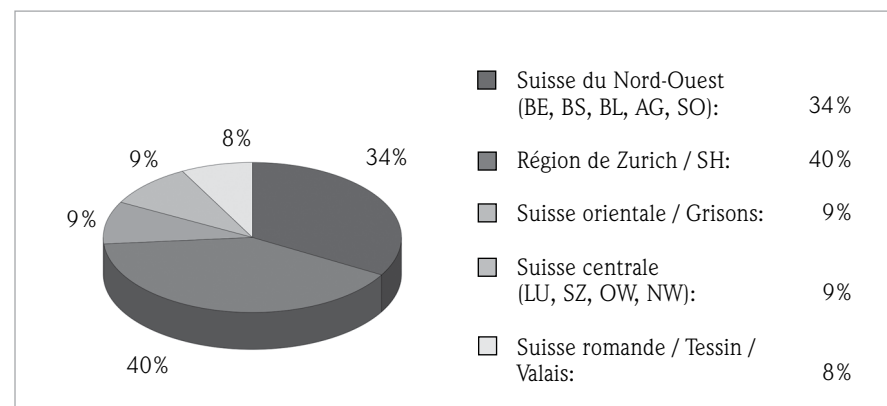
Répartition par âge

| | Arts | Sport | Autres | Total |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Jusqu'à 10 ans: | 3 | 1 | 11 | 15 |
| 11 à 20 ans: | 17 | 36 | 9 | 62 |
| 21 à 25 ans: | 29 | 2 | 4 | 35 |
| Autres: | 3 | 1 | 1 | 5 |
| | 52 | 40 | 25 | 117 |



Domicile des candidats

| | Arts | Sport | Autres | Total |
|--|-----------|-----------|-----------|------------|
| Suisse du Nord-Ouest (BE, BS, BL, AG, SO): | 22 | 11 | 6 | 39 |
| Région de Zurich / SH: | 20 | 16 | 11 | 47 |
| Suisse orientale / Grisons: | 3 | 6 | 2 | 11 |
| Suisse centrale (LU, SZ, OW, NW): | 3 | 2 | 6 | 11 |
| Suisse romande / Tessin / Valais: | 4 | 5 | 0 | 9 |
| | 52 | 40 | 25 | 117 |



Conseil de la fondation

Président d'honneur

Dr. Fritz Gerber (Arlesheim)
Président d'honneur de
Roche Holding SA

Président

Urs Lauffer (Zurich)
Partenaire associé de
Lauffer & Frischknecht, société de
conseil en communication

Vice-présidente

Renate Gerber (Arlesheim)

Membres

Dr. Markus Altwegg (Binningen)
Président du conseil d'administration de
Siegfried Holding SA

Christine Beerli (Biemme)
Vice-présidente du CICR

René Braginsky (Zurich)
Entrepreneur

Prof. Dr. Bruno Gehrig (Winterthour)
Président du conseil d'administration de Swiss Life

Conseiller aux Etats

Prof. Dr. Felix Gutzwiller (Zurich)
Directeur de l'Institut de médecine sociale et
préventive de l'Université de Zurich

Dr. Gottlieb Keller (Zurich)
Membre de la direction de Roche Holding SA

Bureau

Fritz-Gerber-Stiftung für begabte junge Menschen

Stéphanie Ramel
Fritz Frischknecht
Urs Lauffer

Kirchgasse 38
Case postale 373
8024 Zurich

Téléphone: 044 260 53 83
Télécopie: 044 254 60 35

www.fritz-gerber-stiftung.ch

Office de révision

BDO Visura (Zurich)

Siège

Urs Berger Petitjean & Berger

Rheinsprung 1
Case postale 1911
4001 Bâle

Coordonnées bancaires pour les dons

Numéro de compte: 956809-71
Credit Suisse, 8027 Zurich-Enge
Numéro de clearing bancaire: 4842

Compte CP: 80-500-4
Credit Suisse, 8070 Zurich